



Déclaration de l'IFE-EFI

www.efi-ife.org

L'initiative Féministe Euromed IFE-EFI

Décembre 2015

Respect du droit international, respect du droit du peuple palestinien à l'auto-détermination

Au fil des années, l'occupation et la guerre en Palestine ont mené à la confiscation de territoires, la démolition de maisons, l'expansion agressive des colons israéliens et la violence contre le peuple palestinien. Cela s'est traduit en torture et mauvais traitements, augmentant le nombre d'arrestations arbitraires et de détentions administratives de Palestiniens, et a atteint un autre point culminant en leur refusant l'accès à la mosquée Al-Aqsa, tout en permettant des incursions par des groupes de colons.

Début octobre, des Palestiniens, femmes et hommes, jeunes et vieux, manifestaient contre ces mesures quand ils ont essuyé des tirs israéliens. L'attaque a laissé des enfants et des jeunes blessés saigner à mort dans les rues. Les ambulances ont été empêchées de les atteindre et les médias et le personnel médical ont été attaqués.

Depuis lors, le nombre de victimes et de blessés a dramatiquement augmenté, les dirigeants israéliens encourageant la population civile à recourir à la force contre le peuple palestinien. Depuis le 1er octobre, les forces d'occupation israéliennes ont tué 121 Palestiniens, dont 22 enfants, et en ont blessé plus de 13 000. La violence engendre la violence.

La provocation par les autorités israéliennes, ainsi que l'interdiction d'accès des fidèles palestiniens à la mosquée Al-Aqsa, ne peuvent qu'aggraver les tensions, alimentant plus d'agitation et de violence. La violence générée par l'armée israélienne renforce le cycle de la violence contre les femmes.

Les Palestiniennes sont ciblées et tuées lors des opérations militaires israéliennes, tandis que l'occupation et l'absence de souveraineté empêchent les autorités palestiniennes, qui ont ratifié les conventions internationales, y compris le CEDAW et le Statut de Rome de la Cour pénale internationale, de remplir leurs obligations de prévention et de protection des femmes contre la violence.

L'Initiative féministe Européenne IFE-EFI plaide pour des solutions non-violentes à tous les conflits, pour la fin de toutes formes d'occupation et pour le droit de tous les peuples à l'auto-détermination. Nous confirmons notre soutien pour la lutte du peuple palestinien, nous sommes solidaires de leur soulèvement et condamnons fermement l'agression israélienne flagrante et l'incitation à la violence et à la terreur.

L'Initiative féministe Européenne IFE-EFI appelle à :

- Mettre fin à l'occupation des territoires palestiniens et à permettre aux Palestiniens d'exercer leur droit à l'auto-détermination.
- Fournir une protection internationale immédiate au peuple palestinien dans ses territoires occupés.
- Prendre des mesures punitives efficaces qui rendent Israël responsable de ses violations du droit international - en particulier des violations qui atteignent le niveau des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité- par des instances internationales telles que la Cour pénale internationale.

- Mettre fin à tout commerce militaire et toute coopération avec Israël et les compagnies de sécurité israéliennes.
- Désinvestir d'Israël et prendre des mesures pour assurer l'interdiction du commerce des biens issus de colonies israéliennes. Les procédures honteuses de criminalisation du mouvement BDS en France, contre la volonté du mouvement démocratique français et en contradiction avec la politique de l'Union européenne, ne nous empêcheront pas de continuer à soutenir le peuple palestinien.

L'Initiative féministe Euromed IFE-EFI

Décembre 2015

Paris-Amman

L'initiative féministe Euromed défend l'égalité entre les sexes et les droits humains universels des femmes comme inséparables du développement de la démocratie et de la citoyenneté, des solutions politiques à tous les conflits et du droit des peuples à l'autodétermination.

Initiative Féministe Euroméditerranéenne – Euromed Feminist Initiative IFE-EFI

20 rue Soufflot 75005 Paris France; P.O. Box 17345 Amman 111 95 Jordanie SIRET: 48854169900010